

Paris, le 2 février 2016 n°22 /H030

AVIS DE RÉUNION

COMMISSION « EMPLOI, QUALIFICATION et REVENUS DU TRAVAIL »

La commission « Emploi, qualification et revenus du travail » se réunira le :

Mercredi 23 mars 2016 à 14h30

au

Ministère de l'Économie, de l'Industrie et du Numérique Ministère des Finances et des Comptes publics Bâtiment Vauban - **V0064 Sud1**139 rue de Bercy, 75012 Paris

Métro : ligne 6 ou 14, arrêt Bercy

Les personnes intéressées sont invitées à s'inscrire à l'aide du bulletin joint pour participer à la commission



Merci aux participants de se munir <u>d'une pièce d'identité</u> et <u>du présent avis de réunion</u>, et <u>de prévoir un délai d'accès au bâtiment</u>

Président : Jean-Christophe Sciberras, Directeur des ressources humaines France de Solvay

Rapporteurs: Nicole Roth, Chef du département de l'emploi et des revenus d'activité (Insee-Dera1)

Corinne Prost, Chef de service, adjointe au directeur de la Dares²

Responsable de la commission : Angélique Chassy (01 41 17 38 59)

Renseignements: secretariat-general@cnis.fr - 01 41 17 52 62

DESTINATAIRES

- . Membres du Bureau du Cnis
- . Institutions et personnes intéressées par la commission « Emploi, qualification et revenus du travail »
- . Présidents et rapporteurs des commissions
- . Directions régionales de l'Insee (pour information)

TSVP

¹ Département de l'emploi et des revenus d'activité

² Direction de l'animation de la recherche, des études et des statistiques du Ministère du Travail, de l'Emploi, de la Formation professionnelle et du Dialogue social RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

ORDRE DU JOUR

Le sujet central porte sur la présentation du rapport « **Diversité des formes d'emploi** » dont le président est M. Bernard Gazier. Il s'agit d'examiner la manière dont l'appareil statistique français mesure d'une part les "formes particulières d'emploi", notamment celles qui sont apparues récemment, et d'autre part les transformations affectant les formes standard d'emploi, salarié et indépendant. Le rapport présente et discute les apports et les limites du dispositif d'observation actuel. Procédant à une mise en perspective internationale, il propose les bases d'une grille d'ensemble plus cohérente afin de mieux outiller le débat social sur les mutations actuelles de l'emploi. **Le Compte personnel de formation (CPF)** - qui permet aux salariés ou aux demandeurs d'emploi de suivre une formation - sera également présenté. Un intérêt particulier sera porté à l'évolution statistique de ce dispositif afin d'éclairer les conséquences de sa mise en place.

1. Introduction - Jean-Christophe Sciberras

2. Diversité des formes d'emploi

- 2.1 Présentation du rapport « Diversité des formes d'emploi »
 - Président :
- Bernard Gazier, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne
- Rapporteurs :
 - Claude Picart, Département de l'emploi et des revenus d'activité, Insee
 - Claude Minni, Direction de l'animation de la recherche, des études et des statistiques, Ministère du Travail, de l'Emploi, de la Formation professionnelle et du Dialogue social
- 2.2 Débat avec la salle

3. Compte personnel de formation (CPF)

- 3.1 Présentation du **Compte personnel de formation** *Philippe Zamora et Mathilde Gaini Dares*
- 3.2 Introduction aux échanges (intervenants à confirmer)
- 3.3 Débat avec la salle

4. Proposition d'avis

5. Demandes d'accès à des sources administratives au titre de l'article 7 bis de la loi de 1951

- 5.1 Demande d'accès du Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche aux données du Service des retraites de l'État (base des liquidations de pensions).
- 5.2 Demande d'accès du *Département des études et des statistiques de la Direction générale de l'administration et de la fonction publique* (DGAFP) aux données concernant les contrats d'apprentissage détenues par la Dares.

- 5.3 Demande d'accès du *Département des études et des statistiques de la Direction générale de l'administration et de la fonction publique* (DGAFP) aux données concernant les contrats aidés détenues par la Dares.
- 5.4 Demande d'accès de la *Direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance (*DEPP) aux données concernant les contrats aidés détenues par la Dares.
- 5.5 Demande d'accès de la Dares aux données concernant le *Fichier national des allocataires* (FNA) codétenues par l'Unédic et Pôle emploi.
- 5.6 Demande d'accès de la Dares aux données concernant la base des *Déclarations préalables à l'embauche* (DPAE) détenues par l'*Agence centrale des organismes de sécurité sociale* (Acoss).

6. Conclusion - Jean-Christophe Sciberras